

# bonjour!

Paraît 6 à 8 fois par an

Un lien dynamique entre l'administration communale et la population yverdonnoise de 1 à 105 ans!

avril 2010

n° 41

## Les petites reines en libre-service arrivent à Yverdon-les-Bains!



Forte du bilan des semaines de la mobilité, initiées depuis 2006, la Commune d'Yverdon-les-Bains a décidé de procéder à l'implantation d'un système dit de vélos en libre-service.

Les projets destinés à favoriser la mobilité douce se sont multipliés ces dernières années, notamment par le développement des voies cyclables, l'aménagement du réseau routier de manière à sécuriser la circulation des vélos. Mais aussi le projet d'agglomération agglo, qui, au sein du module Mobilité Douce-Paysage, étudie également l'équipement de plusieurs tracés. Des sites propres aux seuls vélos voient le jour. Aujourd'hui, l'implantation d'un système de vélos en libre-service dans la Commune s'inscrit dans cette mouvance. Le 22 mars 2010, la première pierre de ce projet a été posée et les premières stations ont été installées le 8 avril dernier.

### Le vélo en libre-service, comment ça marche?

Le concept, tout à la fois écologique, efficace et bon pour la santé, est simple: les vélos sont attachés à des bornes réparties dans sept stations en ville. Une carte magnétique permet de les libérer automatiquement 24h/24h et 7 jours sur 7; le vélo emprunté peut être rendu dans une autre station. Pour gérer l'exploitation de

ce réseau, velopass collabore avec le programme d'occupation de Caritas Vaud. En charge du rééquilibrage et de la maintenance des vélos et stations, son activité est essentielle au bon fonctionnement du service.

### S'abonner

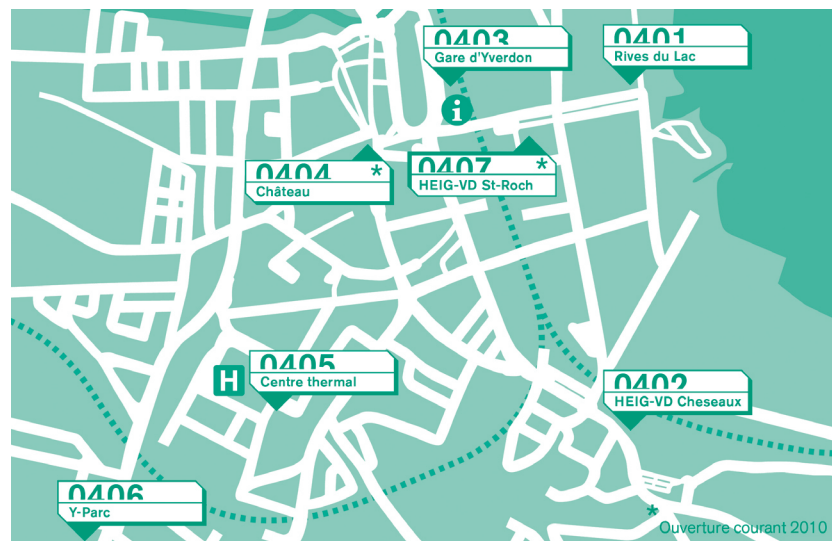
Afin de répondre à la demande de tous les publics, velopass propose des abonnements annuels régionaux et des cartes journalières. Le réseau d'Yverdon-les-Bains est par ailleurs également compatible avec les réseaux déjà en fonction de Lausanne-Morges, Riviera et Fribourg. Avec un abonnement national, l'utilisateur a la possibilité d'emprunter un vélo dans toutes ces villes.

- Gare:** 25 places
- Centre Thermal:** 14 places
- HEIG VD Vilette:** 16 places
- Rives du Lac:** 15 places
- Y-Parc:** 16 places (en service début mai)
- HEIG VD St Roch:** 16 places (automne 2010)
- Château:** 16 places (automne 2010)

Au total, 90 vélos mis à disposition  
**Mise en service:** 1<sup>er</sup> mai 2010

La Municipalité invite la population yverdonnoise, le samedi 1<sup>er</sup> mai 2010, pour la mise en service officielle de velopass.

**Offre de lancement et abonnement:**  
[www.velopass.ch](http://www.velopass.ch)



## Editorial



La mobilité du futur, durable, verra sans aucun doute la répartition de nos différents modes de transport évoluer de manière importante. Notre ville, connue pour la place qu'elle fait aux deux-roues, a une belle carte à jouer sur ce plan, même si au cours de ces trente dernières années, l'automobile a pris un essor considérable. Souvenons-nous simplement, temps désormais en partie révolu, de ces fleuves de bicyclettes à la sortie des écoles et des usines! La petite reine l'était vraiment, et il nous appartient aujourd'hui de lui redonner une place privilégiée dans nos rues.

Cet objectif figure en bonne place dans le projet d'agglomération, qui envisage une extension de l'offre en matière de transports publics et une réorganisation des transports individuels motorisés. Il ne s'agit en aucune manière d'exclure la voiture de la ville, mais d'améliorer la cohabitation entre les différents moyens de locomotion, tout cela dans l'optique d'une réduction des problèmes d'engorgement et d'une amélioration globale de la qualité de vie dans notre cité.

En attendant ces grands travaux, prévus dès 2011, qui vont remodeler considérablement les voiries afin d'offrir plus d'espace et de sécurité aux piétons et aux cyclistes, plusieurs projets verront le jour. Le premier d'entre eux est celui de la mise en œuvre du système de vélos en libre service, qui sera inauguré le 1<sup>er</sup> mai prochain. Il permettra aussi bien aux touristes de passage qu'aux habitants d'emprunter une bicyclette à un endroit pour la déposer quelques heures plus tard dans une parmi les sept stations qui composeront notre réseau de base.

Par ailleurs, l'actualité de notre ville s'annonce riche en événements de tout genre. Outre le système décrit ci-dessus, le printemps voit se concrétiser d'autres projets, comme l'ouverture de la nouvelle garderie du Quai de Nogent 5 ou le démarrage des travaux de réhabilitation du bâtiment des Cygnes 10 («Anciennes Buanderies»). Les manifestations liées au 75<sup>o</sup> anniversaire d'Yverdon-les-Bains vont par ailleurs continuer à animer notre vie culturelle et associative.

La Municipalité vous souhaite un excellent début de printemps et se réjouit de vous retrouver... à vélo!

Daniel von Siebenthal  
Syndic

## Dans ce numéro:

<b>Portrait de l'intégration: La médiation familiale</b>	page 2
<b>Les conseils éclairés du Service des Energies</b>	
<b>Modification de la dureté de l'eau</b>	page 3
<b>Un dépôt pour les biens culturels yverdonnois</b>	
<b>Université d'été: Waterfront</b>	page 4
<b>Programme des camps de vacances</b>	
<b>Les camps sportifs des jeunes</b>	page 5
<b>Rue des Cygnes, 10</b>	page 6
<b>Le bouquet de subventions printanières 2010</b>	
<b>Plan de mobilité d'entreprise: une solution efficace et durable</b>	page 7
<b>Festival sportif yverdonnois 2010</b>	
<b>La fête des voisins 2010</b>	page 8



# Intégration: Portraits et Trajectoires

Un groupe portraits a été récemment formé au sein de la Commission Consultative Suisses Immigrés dans le but d'identifier la CCSI, d'augmenter sa visibilité dans la ville, et également de faire envie aux associations de migrants non représentées de nous rejoindre.

Nous avons fait un appel à toutes les associations afin qu'elles nous proposent des candidats pour être photographiés et interviewés: nous avons choisi une représentation équitable des continents et des genres.

A chacun nous avons posé la question: pourquoi êtes-vous venu en Suisse? Nous vous livrons déjà quelques réponses: pour retrouver la paix et la sérénité, pour que mes enfants puissent étudier ou pour que mon mari puisse exercer sa profession et faire bénéficier de ses connaissances à d'autres...

Ces visages pourraient être ceux d'un voisin de palier que l'on salue en vitesse en partant au travail, ou de cette dame qui fait le tour du quartier avec son chien deux fois par jour. Ces personnes sont arrivées d'un pays voisin, ou d'un peu plus loin, suite à des histoires d'amour, de guerre, de métier, de famille, etc... Capturés par l'objectif d'Alfons Reiter, ces portraits nous invitent à nous arrêter, à contempler ces regards et à imaginer les défis, les petits bonheurs, les rêves et les obstacles que constitue l'aventure vécue par chacun sur son chemin vers l'intégration dans un nouveau pays.

La première exposition «Un portrait» a eu lieu le 24 avril 2010 à la Cité et Intégration à l'Aula Magna, au Château d'Yverdon-les-Bains. Dans ce cadre, nous avons présenté la politique d'intégration de la Ville d'Yverdon-les-Bains précédée par la conférence de Madame Efiyonayi Mäder, Directrice Adjointe du Forum Suisse pour l'Etude des Migrations et de la Population. D'autres lieux d'exposition à Yverdon-les-Bains sont prévus et nous vous informerons prochainement des lieux et des dates retenues.



**J'ai réussi à surmonter mes difficultés concernant le système scolaire, la langue et la mentalité.**



**Intégration: s'ouvrir et découvrir ce qu'on ne connaît pas**



**C'est grâce à l'aide des femmes yverdonnoises que j'ai pu mieux m'intégrer.**



**J'aime bien la Suisse car c'est un pays neutre. J'aime bien vivre à Yverdon-les-bains car le terrain est plat.**

## La médiation familiale

**Parmi les diverses prestations offertes à la population au Centre Social Régional, la médiation familiale est parfois méconnue du public.**

Pour mieux comprendre ce qu'est la médiation familiale, prenons l'exemple simple et fictif de Jean et Nicole, qui viennent à leur premier rendez-vous en vue d'un entretien préalable et gratuit. Ces parents (mariés ou non) de 2 enfants de 8 et 10 ans ont décidé de se séparer, ils vivent toujours ensemble, les enfants n'en savent encore rien. Ils ont entendu parler favorablement de la médiation familiale et viennent aux renseignements: ils aimeraient que les choses se passent le mieux possible, préserver les enfants et les relations entre eux.

Le courant semble bien passer entre parents et médiateur/trice, cette situation paraît compatible avec la médiation familiale, le couple prend conscience qu'il n'y a pas de baguette magique et que, même avec l'aide de la médiation, il devra travailler ferme à la construction de leur entente mais qu'importe, la paix est à ce prix. Après réflexion, ils donnent leur accord au démarrage du processus de médiation:

les séances durent 1h30, les tarifs sont raisonnables, et les médiateurs sont des professionnels qualifiés et sensibles aux difficultés familiales.

Ensemble, parents et médiateur/trice, chercheront les réponses les plus adéquates pour déterminer par exemple:

Qui gardera l'appartement actuel, qui reste, qui part, quel logement chercher, où et à quel prix, pour quelle date? Et les enfants, que deviennent-ils, quand faut-il les mettre au courant, que leur dire, qui va s'en charger, comment leur épargner de la souffrance? Et puis, après avoir quitté la maison, comment préserver les relations avec les enfants, comment garder leur amour? La répartition des revenus est souvent l'objet d'âpres discussions, comment les partager équitablement, qui paie quoi, que faire s'ils sont insuffisants?

Toutes ces questions doivent trouver des réponses avant de faire l'objet d'un projet de séparation que chaque parent signera en guise d'approbation, projet qui permettra sa mise en œuvre avec un maximum de sérénité.

Par la suite, Jean et Nicole choisiront peut-être une forme d'accompagnement tout au long du chemin qui mène au divorce, chemin constellé d'adapta-

tions pour mieux coller aux réalités de la famille et rechercher ensemble des réponses aux questions qui, cette fois, touchent plutôt le partage des biens, l'attribution de l'autorité parentale, le partage du 2<sup>e</sup> pilier, etc...

La médiation familiale est donc utile pour résoudre, sans se déchirer, des conflits dans la famille. Si vous souhaitez obtenir davantage d'informations, vous pouvez vous adresser à Madame Nadia Rosset et Monsieur Michel Tarantola, médiateurs familiaux.

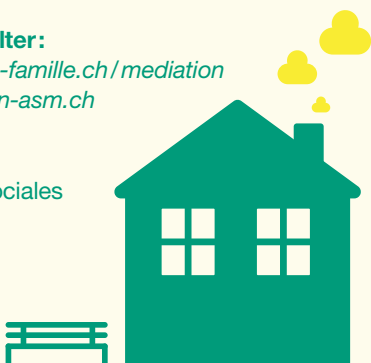
### Rendez-vous et déliants:

Centre social régional  
rue des Pêcheurs 8A  
1401 Yverdon-les-Bains  
Tél. 024 557 20 00

### Sites à consulter:

[www.lausanne-famille.ch/mediation](http://www.lausanne-famille.ch/mediation)  
[www.mediation-asm.ch](http://www.mediation-asm.ch)

Services des Affaires sociales



## Les conseils éclairés du Service des Energies

**En Suisse, les machines à café font partie des appareils ménagers les plus appréciés. Mais elles sont aussi des gaspilleuses d'énergie. En éteignant systématiquement la machine à café après son utilisation, on peut économiser de l'énergie et de l'argent.**

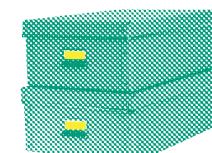
Les machines à café consomment plus d'énergie que les téléviseurs. Environ 80 % de leur consommation totale d'énergie est à mettre sur le compte du mode veille. En Suisse, cela représente 60 millions de francs par année.

Si la plupart des machines à café utilisées à la maison sont éteintes après leur utilisation, au bureau presque toutes les machines à café restent en marche durant la journée, et bien souvent aussi la nuit. Cela gaspille non seulement de l'énergie, mais augmente également le risque d'incendie par surchauffe de l'appareil. (Tirés du site [www.hausinfo.ch](http://www.hausinfo.ch))

Service des Energies



## Un dépôt pour les biens culturels yverdonnois



Depuis l'automne 2009, les Archives de la Ville, le Fonds d'Art visuel (FAV), le Musée d'Yverdon et région et la Maison d'Ailleurs peuvent conserver leurs collections dans un dépôt d'environ 800 m<sup>2</sup>, sur deux niveaux. Ce dépôt de biens culturels est situé dans une ancienne usine. Lors de la transformation des locaux, une attention toute particulière a été portée sur la qualité des matériaux. Afin de garantir la meilleure conservation possible des documents et objets, aucun solvant n'a été utilisé.

Au rez-de-chaussée, une isolation appropriée et une installation de climatisation assurent une température et un degré d'humidité constants (18°C et 50%). Pour recevoir les pièces et collections les plus sensibles, cette zone est équipée d'un mobilier spécifique répondant aux besoins de chaque institution:

**Archives:** 1'000 mètres linéaires (m.l.) de rayonnages, 3 meubles à plans et 30 m<sup>2</sup> de grilles à tableaux.  
**FAV:** 60 m<sup>2</sup> de grilles à tableaux et 30 m.l. de rayonnages.

**Musée d'Yverdon et région:** 300 m.l. de rayonnages, 190 m<sup>2</sup> de grilles à tableaux, 7 meubles à plans et 1 meuble à drapeaux.  
**Maison d'Ailleurs:** 850 m.l. de rayonnages et 3 meubles à plans.

Réservé aux objets plus volumineux, le premier étage bénéficie seulement d'une isolation renforcée. Chaque institution l'a équipé selon ses besoins propres. Une zone est réservée au matériel muséographique et de déménagement commun.

A l'entrée, un espace est aménagé pour la consultation.

Afin de prévenir les principales menaces que sont l'incendie, les dégâts d'eau et le vandalisme, 3 alarmes ont été installées.

Ce nouveau dépôt, très attendu, permet dorénavant de conserver les collections du patrimoine yverdonnois dans des conditions répondant aux exigences actuelles.

## Modification de la dureté de l'eau

Très prochainement, l'alimentation en eau potable du réseau de la Ville d'Yverdon-les-Bains subira une modification importante. Aujourd'hui, la station de pompage et de traitement de l'eau du lac à Grandson fournit environ les deux tiers de la consommation yverdonnoise, les sources du Cossaux le tiers restant.

Dès la mi-mai, la part d'eau fournie par la station de Grandson sera remplacée par de l'eau de source provenant des puits d'Onnens. Ce nouvel approvisionnement en eau aura comme conséquence une augmentation de sa dureté. Celle-ci passera de 22° F actuellement à environ 25° F par la suite.

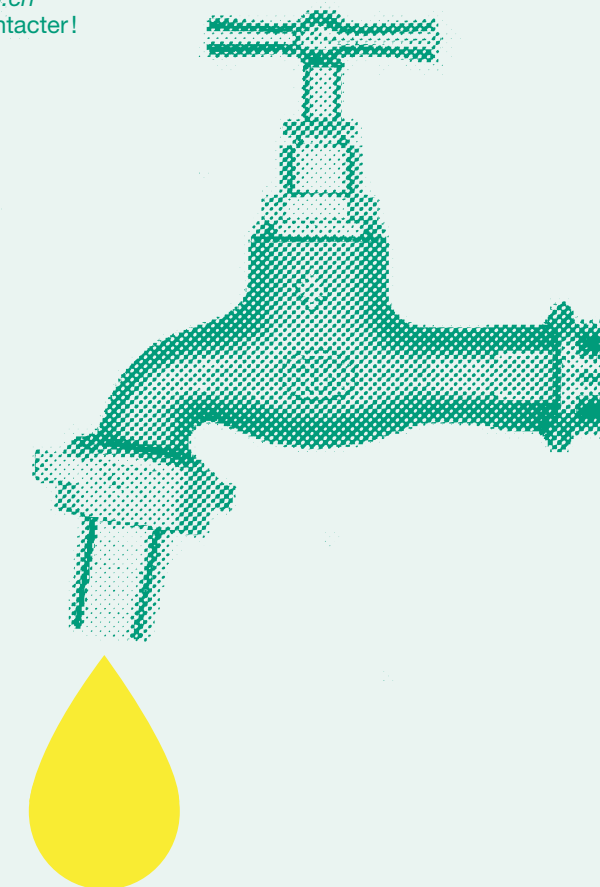
La station de pompage et de traitement de Grandson restera opérationnelle et servira d'alimentation de secours en cas de défaillance de l'une ou l'autre des alimentations principales (principe de redondance avec un niveau de sécurité n -1).

Cette modification de la dureté de l'eau potable n'a pas de conséquence pour la consommation domestique, les dosages de produits de lavage pour lave-linge et lave-vaisselle devant cependant être adaptés en fonction des indications des fabricants.

Les entreprises qui, à notre connaissance, disposent d'installations de traitement de l'eau qu'elles consomment ont déjà été informées par courrier afin qu'elles puissent prendre les dispositions nécessaires.

### Pour toute information complémentaire:

le Service des Energies au 024 423 65 55 ou par mail à [sey@ylb.ch](mailto:sey@ylb.ch)  
N'hésitez pas à le contacter!



## Nouvelle garderie du «P'tit Phare»

Après un peu plus de 10 mois de travaux, l'ancien atelier de mécanique du Quai de Nogent 5 laisse sa place à la nouvelle garderie du P'tit Phare. Depuis début avril, 54 bambins peuvent profiter de ce nouvel espace de 450 m<sup>2</sup> répartis entre un plein pied et une mezzanine. Les nouveaux locaux bénéficient entre autres d'un atelier de peinture, d'un jeu d'eau intérieur et d'une salle de psychomotricité. Les derniers travaux sur l'enveloppe du

bâtiment ainsi que les aménagements extérieurs sont en cours et devraient se terminer avant les vacances d'été.

Services de l'Urbanisme et des Bâtiments





## Waterfront 2010

### « Nouvelle ville & Ville nouvelle, construction de l'espace Gare/Lac et développement durable »

Le prestigieux Prix Wakker 2009 a souligné avec brio la politique de développement urbain mise en place par la Municipalité d'Yverdon-les-Bains.

Afin de renforcer cette politique et de l'inscrire dans une démarche plus vaste et participative, la Municipalité a mis sur pied en 2009 l'Université d'été Waterfront, plateforme académique de réflexion et de participation.

Après « Un musée des Beaux-arts pour le 20<sup>e</sup> siècle » en 2009, place à la Ville nouvelle en 2010!

L'édition 2010 de l'Université d'été Waterfront aura lieu à Yverdon-les-Bains du 21 juin au 1<sup>er</sup> août 2010. Comme dans la première édition, Waterfront explorera une thématique liée au développement urbain de la ville et sa région.

Pendant six semaines, une trentaine de prestigieux intervenants et une soixantaine d'étudiants vont donner vie à la ville du futur à Yverdon-les-Bains. Sous le titre « Ville nouvelle & Nouvelle ville, construction de l'espace Gare/Lac et développement durable », Waterfront 2010 invite des étudiants à imaginer de nouvelles pistes de déploiement urbain pour la ville d'Yverdon-les-Bains.

Le riche programme 2010 comprend plusieurs axes de recherche. Les enjeux sur l'identité de la Ville nouvelle et la mixité sociale, l'analyse climatique et les concepts de bâtiments adaptés, les types de construction appropriés, leur orientation, matériaux et choix énergétiques.

La mobilité sera également un axe important, avec un concept de transport public fluvial au centre ville. Un autre projet concerne la relocalisation du débarcadère et la réinterprétation de la navigation sur la Thièle. Un nouveau port et la valorisation de l'embranchement du Canal Oriental seront également à l'étude.

Les différentes thématiques traitées cette année vont exiger de nombreuses compétences dans des spécialités telles que la climatologie, la géographie, l'urbanisme, la gestion de la biodiversité, les sciences sociales, l'économie, les énergies renouvelables et les matériaux. Professeurs et étudiants de hautes écoles, universités et instituts de formation supérieure suisses et internationaux participeront à Waterfront 2010.

Comme l'année passée, un des points forts de l'Université d'été est son intégration dans la vie locale et

son implantation au centre ville. L'Aula magna du Château, l'Hôtel de Ville et l'Espace Jules Verne à la Maison d'Ailleurs accueilleront à nouveau professeurs et étudiants, d'ici et d'ailleurs.

Les résultats de Waterfront 2010 seront présentés lors d'un événement public le dernier week-end de juillet. Une exposition temporaire montrera ensuite les travaux pendant deux semaines à l'Hôtel de Ville.

Les détails de l'édition 2009 « Un musée des Beaux-arts pour le 20<sup>e</sup> siècle » sont désormais en ligne sur le site Internet Waterfront (documentation de travail, photos, conférences, protagonistes et projets). Dans le même site se trouvent les informations préliminaires de l'édition 2010.

**Site internet:** <http://waterfront.black-out.ch/>  
Déléguée à la communication

## Cherche chambres pour étudiants durant le mois de juillet

La Municipalité d'Yverdon-les-Bains accueille des étudiants de niveau Bachelor et Master pour un programme de formation de haut niveau.

### Souhaitez-vous participer à l'aventure ?

**Disponibilités:** de 15 jours à 1 mois

**Défraiement:** Fr 100.- la semaine

**Repas:** organisés par la Ville, petit-déjeuner inclus

**Provenance des étudiants:** Europe

**Renseignements:** Amélie Sainz

024 423 62 08 ou [ams@yvb.ch](mailto:ams@yvb.ch)

La Municipalité remercie chaleureusement toute personne qui souhaite s'impliquer dans la démarche.



## Bientôt les vacances d'été!

Découvrez le programme des camps et activités organisés à Yverdon-les-Bains, pour les enfants et les jeunes

Le Service Education et Jeunesse annonce l'ouverture des inscriptions pour les camps organisés durant les vacances scolaires d'été prochain. Un document pour chaque camp et prestation a été remis aux élèves concernés par l'intermédiaire de leurs enseignants. Pour tout renseignement complémentaire, le secrétariat du Service Education et Jeunesse est à disposition (*rue de Neuchâtel 2, tél. 024 423 60 28, fax 024 423 61 95*)



### Centre Aéré (4-10 ans)

Le Centre aéré a lieu durant les 7 semaines de vacances d'été à la Cure d'Air au bord du lac. Les parents ont la possibilité d'y inscrire leurs enfants pour une ou plusieurs semaines. Le centre accueille les enfants (attention! seulement les enfants dûment inscrits préalablement) sur place le matin (entre 7h15 et 8h45) jusqu'à 18h. Des activités d'intérieur et d'extérieur sont organisées sous la responsabilité de moniteurs et de monitrices (baignades, ateliers de bricolage, modelage, peinture, cuisine, théâtre, etc...). Avec 60 enfants présents chaque jour, ce sont quelque 250 enfants qui fréquentent le centre chaque année.

### Colonies (4-13 ans)

Deux camps d'été sont organisés dans les maisons du Jura appartenant à la commune d'Yverdon-les-Bains, soit 4 semaines à la colonie Jolie Brise aux Replans Sainte-Croix (55 places) et 2 semaines à celle de Bellevue à Mauborget (45 places). Les colonies ont lieu durant les premières semaines de vacances scolaires estivales.



### Ados Loisirs (11-16 ans)

Ados Loisirs propose durant les quatre premières semaines des vacances scolaires d'été différents camps et activités se déroulant sur une ou deux journées. Divers ateliers (théâtre, danse, escrime, photographie etc...), des sorties fun et sportives (accrobranches, kayak, canyoning, équitation etc...) figurent au programme. Les jeunes ont la possibilité de s'inscrire à un ou plusieurs loisirs. L'accueil des jeunes se fait dès 7h30 avec la possibilité de prendre un petit déjeuner et l'encadrement des jeunes au retour des activités est assuré jusqu'à 18h30.

D'autres prestations existent dans la région. Le Service Education et Jeunesse invite les parents à se renseigner auprès du Secrétariat aux Sports de la ville pour le camp sportif, du Groupement romand des activités de jeunesse (GRAJ), de Pro Juventute, du Mouvement Jeunesse Suisse Romande (MJSR), de l'Espoir Romand ou du Service de l'Education physique et du Sport du département de l'économie (canton de Vaud) qui recensent les différents camps organisés à l'intention des jeunes de 4 à 20 ans.

Service Education et Jeunesse



## 6<sup>e</sup> édition du camp sportif des jeunes

Une trentaine de jeunes sportifs yverdonnois ont participé l'an passé au camp sportif des jeunes qui a remporté un franc succès, la ville d'Yverdon-les-Bains a décidé de poursuivre l'aventure en 2010. Cette 6<sup>e</sup> édition qui se déroulera du 5 au 9 juillet permettra aux jeunes sportives et sportifs né(e)s entre 1995 et 1999 et membres d'une société sportive yverdonnoise, de rencontrer des jeunes venant d'autres horizons sportifs et de pratiquer de nouvelles activités. Outre appartenir à une société yverdonnoise et être motivé, il te sera demandé de posséder un vélo en parfait état, équipé de la vignette 2010 ainsi que d'un casque car la plupart des déplacements se feront à vélo.

Des enseignants spécialisés t'encadreront et te prodigueront des conseils utiles dans le cadre des activités qui te seront proposées durant toute la semaine: Badminton / Randonnée pédestre / Jeux polysportifs / BMX / Aviron / Capoeira Natation / Rugby / Tennis / Triathlon / VTT / Wakeboard

**Coût de la semaine (tout inclus):** Fr 50.-/participant  
**Délai d'inscription:** 28 mai 2010

Seules les sociétés sportives sont habilitées à inscrire un jeune. N'hésite donc pas à faire les démarches auprès de ton club, si tu souhaites passer une semaine sympa avec nous.

**Pour de plus amples informations:**  
[www.yverdon-les-bains.ch](http://www.yverdon-les-bains.ch)

Secrétariat aux Sports





## Bâtiment des Cygnes 10

Quelques informations sur le programme de réhabilitation de l'édifice qui devrait accueillir le Conservatoire du Nord vaudois, l'Unité d'accueil pour écoliers «La Croquette» et un restaurant-buvette dès le printemps 2011.

### Le concours

Un concours d'architectes a été mis sur pied courant 2006 pour la réhabilitation du bâtiment de la rue des Cygnes 10 dans l'objectif d'y intégrer le Conservatoire de Musique du Nord Vaudois, l'Unité d'accueil pour écoliers «La Croquette» et un Restaurant-buvette.

Deux phases ont permis à un jury de départager dans un premier temps, dix-huit dossiers déposés, puis dans un deuxième temps trois projets rendus. Le jury composé d'architectes, de personnalités politiques et de représentants des futures entités utilisatrices a recommandé à l'unanimité au maître de l'ouvrage, de poursuivre le développement du projet déposé par l'équipe MPH Architectes de Lausanne.

### Le programme

Pour le Conservatoire de Musique du Nord Vaudois, un local d'initiation musicale, une salle d'étude pour le solfège, dix studios d'enseignement, un studio d'enseignement pour les cuivres, deux locaux pour la batterie, un studio de percussions des locaux administratifs, une salle d'audition de 100 places.

Pour l'Unité d'accueil pour écoliers «La Croquette», un atelier de peinture, deux petites salles de jeux en mezzanine, un grand espace d'activité, un vestiaire, un bureau administratif, une cuisinette de conditionnement, un local du personnel, une aire extérieure de jeux.

Pour le restaurant-buvette, un espace restaurant-buvette de 36 places, un espace comptoir, une salle à manger de 54 places, une cuisine professionnelle agencée, un économat, des vestiaires et une terrasse extérieure.

### L'architecture

Les volumes des trois corps de bâtiments garderont leur apparence globale initiale, les murs extérieurs et une partie des toitures sont maintenus et mis en valeur. Le maintien des ouvertures existantes permettra de garder une trace symbolique et historique du bâtiment. La nouvelle identité du bâtiment sera portée par l'implantation des nouvelles ouvertures et par le traitement du revêtement de façade.

L'intérieur par contre, sera totalement recréé, les planchers existants ne respectant pas les normes statiques et acoustiques seront remplacés pour s'adapter au nouveau programme et niveaux.

Une fois l'intérieur des corps de bâtiments évidés, des volumes de formes variées seront insérés. Ces volumes seront conçus avec des matériaux identiques dans l'objectif de créer ainsi une cohérence d'ambiances. Différents traitements colorés permettront la création d'une atmosphère propre à chaque entité utilisatrice.

L'utilisation maximale du bois permettra de diminuer les surcharges des structures et ainsi de minimiser les interventions sur les fondations. D'autre part, cette démarche permet de favoriser l'utilisation de matériaux renouvelables.

### L'implantation

A chaque volumétrie sa fonction; le conservatoire de musique dans le corps de bâtiment le plus volumineux, au milieu le restaurant-buvette, pivot de l'ensemble du projet et dans le petit volume, l'unité d'accueil pour écoliers avec son espace extérieur.

### Labellisation MINERGIE

Ce projet de réhabilitation du bâtiment des Cygnes 10 s'inscrit dans une volonté de respect de la problématique du développement durable et propose une réalisation selon le standard «Minergie».

Les paramètres suivants ont été pris en compte afin que ce bâtiment réponde aux normes actuelles en termes de développement durable:

1. Isolation renforcée des éléments de l'enveloppe tels que toiture et sol, application d'une isolation périphérique sur les façades.
2. Pose de nouveaux vitrages avec coefficient thermique performant
3. Installation d'une production de chaleur par chaudière à gaz à condensation et production d'eau chaude sanitaire à hauteur de 30% par un système solaire.

### Aménagement extérieurs

Les aménagements extérieurs comprennent deux espaces le long de la rue, le premier à droite de l'angle entre la façade du bâtiment centrale et le corps du bâtiment de l'UAPE pour abriter la terrasse du restaurant-buvette. Le deuxième sur les 2/3 restants de la façade ouest du bâtiment de l'UAPE, servant à la terrasse de cette même entité. Réaménagement des accès aux différentes entrées du bâtiment par des rampes et escaliers. Arborisation de la limite entre le domaine public et le domaine privé communal.

### Le calendrier

1. Adoption du crédit de construction par le Conseil Communal au mois de mai 2009
2. Mise à l'enquête le dossier entre août 2009 et décembre 2009
3. Appels d'offres, fin 2009.
4. Adjudication des premiers travaux courant février 2010
5. Début du chantier à la mi-mars
6. Les travaux de déblaiement, préparations et démolitions actuellement en cours devraient se poursuivre jusqu'à la mi-mai
7. Travaux de gros œuvre débiteront ensuite pour une durée d'environ 6 mois portant le calendrier à la mi-octobre
8. Le dernier trimestre 2010 ainsi que le premier 2011 seront consacrés aux travaux de second œuvre
9. Mise en service du bâtiment envisagée pour la fin du mois de mars 2011

### Les coûts

Le devis général du coût de l'opération se monte à Fr 8'100'000.-, il comprend la part d'investissement de Fr 430'000, nécessaire pour une réalisation selon le standard MINERGIE.

Services de l'Urbanisme et des Bâtiments



## Le bouquet de subventions printanières 2010: une chance à saisir!

### Si vous souhaitez...

- vous acheter un vélo traditionnel, pliable ou électrique
- vous abonner à Mobility CarSharing
- apprendre à conduire de manière économique et écologique
- vous déplacer à Yverdon-les-Bains et région ainsi que dans toute la Suisse à prix réduit...

**C'est le moment d'agir!**

Le bouquet de subventions printanières 2010 proposé par l'Agenda 21 de la Ville d'Yverdon-les-Bains met à disposition des yverdonnoises un certain nombre de bons de subvention (réduction accordée lors de l'achat) qui vous permettent de contribuer à une «mobilité durable».

**Distribution des bons jusqu'au 17 juin 2010** (dans la limite des bons disponibles) Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le «Bonjour!» n°40, visiter le site [www.yverdon-les-bains.ch/agenda21](http://www.yverdon-les-bains.ch/agenda21) ou appeler l'Agenda 21 au 024 423 60 20



## Plan de mobilité d'entreprise: une solution efficace et durable



La Ville d'Yverdon-les-Bains a adhéré cette année à la campagne «Gestion de la mobilité dans les entreprises 2008-2012» de Suisse Energie pour les communes, un programme de l'Office fédéral de l'énergie. Via cette campagne, et en s'appuyant sur l'expérience avec son propre plan de mobilité

initié en 2009, la Ville incite les entreprises de la place (notamment celles de plus de 50 employé-es) à initier un plan de mobilité. La Ville propose non seulement un appui thématique, mais également un soutien financier.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'Agenda 21 au 024 423 60 20.



# La fête des voisins le 25 mai 2010

Pour la 3<sup>e</sup> fois cette année, la fête des voisins aura lieu à Yverdon-les-Bains. Le ton est donné: simplicité et convivialité, proximité et solidarité!

## la fête des voisins

### Où inviter ses voisins ?

Dans un jardin, un hall, une cour d'immeuble, une maison, un appartement, une rue ou un local commun, autour d'un apéritif, d'un buffet ou d'un goûter, chacun apportant sa contribution à la réussite de cette manifestation.

### Comment participer ?

#### Procurez-vous les affiches et les cartons d'invitation:

entre le 10 et le 21 mai au Service des Affaires Sociales, rue des Pêcheurs 8A, 2<sup>e</sup> étage, du lundi au vendredi entre 8h30 et 11h30. Vous recevrez également des ballons et des t-shirts. Si vous n'êtes pas disponible durant ces heures, vous pouvez prendre rendez-vous au 024 423 69 11 ou par e-mail à [marie-christine.dolci-gindroz@csr-yverdon.vd.ch](mailto:marie-christine.dolci-gindroz@csr-yverdon.vd.ch) à l'Office du Tourisme; au Greffe municipal.

Mettez une affiche dans l'allée de votre immeuble en y inscrivant votre nom, l'heure et le lieu de la rencontre. Glissez les cartes d'invitation dans les boîtes aux lettres.

### Nouveau! Concours photo!

Prenez des photos de votre fête et envoyez la plus originale au Service des Affaires Sociales, fête de voisins, rue des Pêcheurs 8A, 1401 Yverdon-les-Bains.

### Les 3 photos les plus originales seront récompensées!

Nous vous souhaitons d'ores et déjà beaucoup de plaisir lors de cette fête!

Services des Affaires Sociales



# 750 ANS

[www.yverdon-les-bains.ch](http://www.yverdon-les-bains.ch)

## mai

<p>7, 8 et 9 mai</p> <p>20 et 21 mai</p> <p>28, 29 et 30 mai</p> <p>28 et 29 mai</p> <p>30 mai</p>	<p>«Chant 2010» Fête de chant choral. Avec la participation des chorales des girones de la plaine de l'Orbe, de la Menthue et de l'Amon.</p> <p>Samedi gratuit pour tous Vendredi soir et dimanche après-midi: Fr.20.-</p> <p>«Requiem de mineur» de L. Cherubini interprété par le Chœur Ostinaro (sous la direction de Nicole Nouyrit) et l'Orchestre de la Madeleine de Genève sous la direction de Théo Gafner en association avec le Chœur d'Oratorio de Lausanne. 20h Fr.15.-</p> <p>Camps de l'association Quête Médiévale. Venez découvrir la vie quotidienne de mercenaires, assistez à leurs entraînements en armure et découvrez leurs guérisseurs, troubadours et mestres queue. Entrée libre de 9h30 à 23h30</p> <p>9<sup>e</sup> Salon du Livre Jeunesse Payot Libraire. Une fête du livre jeunesse, pleine de couleurs et de vitalité, avec des rencontres d'auteurs de talent et de nombreuses animations pour tous les jeunes dévoreurs de bouquins. Vendredi 18h-20h. Samedi 9h-17h. Entrée libre</p> <p>«Concert culturel». Présentation des vitraux de l'église St-Pierre de Théodore Stravinski. Le chœur du conservatoire du Nord Vaudois et Guilhem Lavignotte interpréteront des œuvres autour du compositeur Igor Stravinski, direction F. Acolas; sur des chorégraphies de Mme M-P Le Bé, danseuse contemporaine. Entrée libre à 19h.</p>	<p>28 chorales en ville</p> <p>Théâtre Benno Besson et Le Temple</p> <p>Le Temple</p> <p>La Plage</p> <p>Caves du Château d'Yverdon-les-Bains</p> <p>Église catholique St Pierre</p>
--	---	--

Réservation spectacles: 024 423 65 84

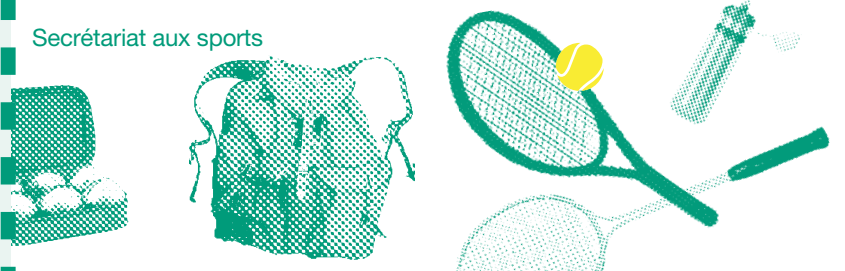
# Festival sportif yverdonnois 2010

Le succès rencontré lors des 5 premières éditions du Festival Sportif étant très encourageant, le Secrétariat aux Sports est heureux de pouvoir vous présenter le programme 2010 qui se déroulera du 23 avril au 28 novembre.

Pour celles et ceux qui ne connaissent pas encore cette manifestation conviviale et familiale, les principes en sont simples:

- Inscrivez-vous gratuitement au Festival Sportif en indiquant les épreuves auxquelles vous ainsi que les membres de votre famille souhaitez participer. Attention, vous acceptez toutefois les conditions financières des manifestations auxquelles vous participez. Seules les journées organisées par le Service des Sports ainsi qu'Yverdon Bouge! sont gratuites.
- Vous recevrez votre feuille de route que vous devrez présenter aux organisateurs afin qu'ils confirment votre participation en y apposant leur sceau.
- Une fois le festival terminé, retournez-nous votre feuille de route. Si vous participez à minimum de 3 épreuves, vous serez invité à une sortie surprise durant l'hiver. Nous nous réjouissons de vous compter parmi les participants!

Secrétariat aux sports



FESTIVAL SPORTIF 2010	
SPORT D'EAU Natation/23 avril	Piscine
MARCHE Walking day helsana/2 mai	Place Pestalozzi
MINI-GOLF Tournoi populaire/29 mai	Vuagères
MARATHON Fyne nature/20 juin	Marive
CYCLO-TOURISME La favorite/4 juillet	Patinoire
NORDIC WALKING 16 août	Multi sports <b>YVERDON BOUGE!</b>
GOLF 17 août	
MARCHE SAC AU DOS 18 août	
AQUAGYM 19 août	
PÉTANQUE ET REPAS 20 août	
CYCLO-TOURISME Rallye cyclo-tourisme/28 août	Collège Pestalozzi
COURSE À PIED Course des cygnes/11 sept.	Quartier des Cygnes
CYCLISME Trophée cyclisme jeunesse 12 sept. À 14 ANS	Rives du lac
TENNIS-BAD Tennis Badminton/26 sept.	Maleyres-sous-Montagny
CROSS Populaire du nord vaudois 20 novembre	Stade de l'USY
COURSE À PIED Course/28 novembre	Place Pestalozzi

### Inscription au Festival Sportif yverdonnois 2010

Veillez cocher les épreuves auxquelles vous avez l'intention de vous inscrire, ceci est sans engagement de votre part.

Veillez retourner votre bulletin d'inscription dûment rempli au Secrétariat aux Sports:

Pl. Pestalozzi 2, 1401 Yverdon-les-Bains  
Fax: 024/423.63.55  
E-mail: [sports@ylb.ch](mailto:sports@ylb.ch)

Nom / prénom: .....

Adresse: .....

Code postal: .....

Ville: .....

Adresse e-mail: .....

N° de téléphone: .....

### Impressum

Conception et réalisation: studio KO  
Impression: imprimerie cornaz sa

Editeur responsable:  
Commune d'Yverdon-les-Bains  
024 423 61 11, [www.yverdon-les-bains.ch](http://www.yverdon-les-bains.ch)

Comité de rédaction:  
Daniel von Siebenthal, Aude Aegerter, Amélie Sainz, Laurent Exquis, André Gallandat, Catherine Guanzini, Véronique Jost, Markus Baertschi, Gildo Dall'Aglio, Pedro Camps